



Direction de la Communication
Service de presse

Paris, le 18 juin 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Danièle GIAZZI, Secrétaire nationale de l'UMP en charge des entreprises, se félicite de la proposition faite par la Commission européenne de relever les plafonds d'aides publiques autorisées dans le secteur de la pêche, comme le demandaient la France et l'Italie.

Face à l'urgence de la situation, l'UMP se réjouit que la grogne des pêcheurs semble enfin avoir été entendue à Bruxelles et applaudit les propositions de la Commission qui se dit prête à autoriser les gouvernements de l'Union européenne à verser des «aides d'urgence» aux pêcheurs touchés par la flambée du gazole et qui restent temporairement à quai.

Reste encore le point noir de la pêche au thon rouge, la France s'est engagée à soulever le problème lors de la prochaine réunion des ministres de la Pêche à la fin du mois.

Cette profession est vitale pour l'équilibre économique de notre pays - la consommation des produits de la mer représente un chiffre d'affaires annuel de 4,4 milliards d'euros en France - l'UMP sera donc aux côtés des professionnels de la pêche afin de les aider à faire entendre leurs voix.

Danièle GIAZZI
Secrétaire nationale
en charge des Entreprises